

Extrait du registre aux délibérations du Conseil de l'Action Sociale

Séance du 26 mai 2021

Présents : TEFNIN N., Président
BALHAN Pierre, MINSART Laurence, GOFFIN André, LORENT Véronique, DELSAUX
Jean-Yves, MATHIEU Vinciane, HEUSE Dalila, DELBEUCK Béatrice, Membres.
BROOS S., Directeur général f.f.

2. Apparentement de Mme Laurence Minsart.

Le Conseil de l'Action Sociale,

Vu la loi organique des CPAS et en particulier son article 124 ;

Attendu que les déclarations d'apparentement permettent de répartir les mandats entre groupes politiques dans diverses institutions supracommunales (association de projet, intercommunales, asbl pluricommunales) ;

A l'unanimité,

PREND ACTE**Article 1.** De la déclaration individuelle d'apparentement de Mme Minsart : ECOLO.**Article 2.** De transmettre la présente délibération à la Commune pour affichage sur le site internet.

(s)Le Secrétaire,

S. BROOS



Pour extrait conforme,

(s)Le Président,

N. TEFNIN

Le Directeur général f.f.,

S. BROOS

Le Président,

N. TEFNIN